Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MALADIE CONTAGIEUSE SUSPECTÉE EN SUISSE

Deux poneys de polo abattus

Deux chevaux stationnés au Polo-Club de Mies (VD) ont dû être abattus et incinérés à Clarens hier en fin d'après-midi. Les deux animaux étaient suspects de stomatite vésiculeuse (VS), une maladie considérée comme très contagieuse.

Juste avant Pâques, deux autres poneys de polo ont été importés en Suisse, via Rotterdam en provenance des Etats-Unis. Les certificats vétérinaires officiels certifiaient que les tests relatifs au VS de ces deux équidés étaient négatifs. Une des attestations indiquait cependant que des anticorps avaient été décelés chez l'un des poneys. L'Office vétérinaire fédéral (OVF) a alors ordonné un contrôle qui a montré que les deux animaux présentaient des anticorps contre le virus VS.

Ces deux animaux ont été réexportés aux USA le 15 avril dernier.

En vertu de la Loi sur les épizooties, l'Office vétérinaire fédéral a chargé le Service vétérinaire cantonal d'organiser des prélèvements sanguins de tous les chevaux détenus au Polo-Club de Mies. Les 51 analyses, effectuées à Vienne, ont donné deux cas de bêtes suspectes de VS. En accord avec les propriétaires, ces deux poneys ont été abattus.

La Suisse étant exempte du virus de la stomatite vésiculeuse, aucun risque ne devait être pris. Cette maladie en effet est hautement contagieuse et peut non seulement toucher les chevaux, mais également les bovins et les porcs. Cliniquement, elle ne diffère pas de la fièvre aphteuse des ruminants et des porcs, mais, contrairement à elle, le VS s'attaque également aux chevaux.

Dans certaines régions d'Amérique centrale et du Sud, le VS a occasionné des pertes économiques considérables en raison du trépas d'animaux contaminés.

Lorsque la maladie est déclarée, ce qui n'est pas le cas en l'occurrence, une transmission à l'homme n'est pas à exclure et produit des manifestations similaires à celles de la grippe.

Lausanne, le 22 avril 1998

Dr Pierre-Alain de Meuron, vétérinaire cantonal, 021 316.38.70. Isabel Balitzer-Domon, déléguée à la communication, 021 316.42.39